

# Réseau Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration (RECI)

## Programme de travail 2012

### OUTILS

---

- ➔ **Base de données documentaire** [*financement ACSE – pilote IREV*]  
Alimentation régulière de la base de données documentaires, par l'entrée de références bibliographiques (locales et nationales) comportant un résumé.  
Par ailleurs, il s'agira au cours de l'année 2012 de poursuivre le travail sur la communication sur la Base de données ainsi que les étagères thématiques (en rapport avec les thématiques de travail du Réseau RECI).  
L'administration de la base est assurée par l'IREV et l'ORIV, tout comme l'assistance.  
Une veille documentaire (réfèrent : ORIV) permet d'optimiser l'alimentation de la base et est mise à profit pour le portail européen sur l'intégration.  
Des bibliographies sont réalisées en fonction des sujets d'actualité et des dossiers traités au cours de l'année.
- ➔ **Site internet** [*financement ACSE – pilote ARIFOR*]  
Mise à jour et alimentation du site en fonction de l'actualité du Réseau.
- ➔ **Portail européen intégration** [*financement Commission Européenne via Migration Policy Group – pilote ORIV*]  
Elaboration de fiches de « pratiques d'intégration » et recensement de ressources (documents, liens, événements et nouvelles) sur le thème de l'intégration entendu au sens large, donc incluant la notion de discrimination. Ces ressources viennent alimenter le site internet européen sur l'intégration (<http://ec.europa.eu/ewsi/fr/index.cfm>). Le Réseau RECI est réfèrent national pour la France dans le cadre de ce site internet.

### PRODUCTION DE CONNAISSANCES

---

- ➔ **Discriminations et collectivités** [*financement ACSE – pilote ARIFOR-IREV*]  
Publication de la note de cadrage visant à mettre en exergue les modalités d'actions dans le domaine de la prévention des discriminations au niveau des collectivités.
- ➔ **Education et diversité** [*financement ACSE – pilote ARIFOR et IREV*]  
Diffusion via internet de la publication réalisée et finalisation d'un article sur la base de ce travail pour la revue publiée par VEI.  
Temps de travail interne sur la question « discriminations et éducation populaire » : discriminations au logement.
- ➔ **Vieillesse des migrants** [*financement interne – pilote ORIV et CREFE*]  
Publication d'un « point sur » cette question du vieillissement des migrants.

### FORMATION

---

- ➔ **Interculturalité et accueil des ressortissants des pays tiers** [*financement FEI – pilote COFRIMI*]  
Les professionnels du secteur public sont régulièrement en relation avec des ressortissants de pays tiers arrivés depuis peu. Dans ce type de situation, le rapport à la différence amène à des représentations mutuelles.  
Dans ce cadre et afin d'assurer un meilleur accueil et une meilleure intégration, l'association COFRIMI propose une formation traitant à la fois de la connaissance des publics, de la relation à l'autre différent et des compétences interculturelles de communication à développer.

A noter que cette formation s'inscrit dans le cadre d'une réponse (faite par COFRIMI qui perçoit les crédits alloués) à un appel à projets du Fonds Européen d'Intégration qui contribue à la mise en œuvre de stratégies nationales d'intégration des ressortissants des pays tiers par le renforcement de compétences interculturelles des professionnels agissant pour l'intégration des populations immigrées. Elle est mentionnée dans le cadre du programme de travail du RECI pour mémoire mais n'impacte pas le budget du Réseau RECI.

## **APPUI – ACCOMPAGNEMENT REFLEXIONS**

---

- ➔ **Intégration et politiques territoriales** [financement DAIC – pilote ORIV]  
Appui apporté à la DAIC en termes de ressources pour alimenter la réflexion, notamment par rapport aux volets évaluation (définition d'indicateurs) dans le cadre de la mise en œuvre des PRIPI. Cet appui pourra donner lieu à des productions (notes) ponctuelles en fonction de la réflexion.
- ➔ **Discriminations et collectivités** [financement ACSE – pilote ARIFOR-IREV]  
Accompagnement dans le cadre des réunions de capitalisation nationale sur les PTPD (7 février 2012 sur l'éducation notamment) et production de note de synthèse des échanges en séance.

## **TEMPS D'ÉCHANGES**

---

- ➔ **Discriminations et collectivités** [financement ACSE– pilote ARIFOR et IREV]  
Organisation d'un colloque le 29 novembre 2012 sur la base des analyses réalisées [publics collectivités / services Etat...].  
Le colloque vise à rendre compte d'éléments favorisant ou bloquant la mise en œuvre d'actions visant la prévention des discriminations à l'échelle des territoires (approches institutionnelles, initiatives associatives, mise en réseau, logiques partenariales, etc...).  
Ce colloque s'inscrit dans une logique de capitalisation.  
L'enjeu de cette journée est de créer les conditions de débats et d'échanges autour de pratiques et de proposer des axes de réflexion, des pistes de travail ou des préconisations applicables sur les territoires.
- ➔ **Intégration locale et collectivités** [financement DAIC – pilote ORIV]  
Sur la base des ressources disponibles et du recueil d'informations sur la mise en œuvre au niveau local des PRIPI en particulier dans le lien avec les collectivités sera organisé un séminaire « fermé » (9 novembre ou 6 décembre 2012) permettant de réunir acteurs locaux (collectivités et Etat) pour échanger sur leurs pratiques en matière d'intégration.
- ➔ **Discriminations et enjeux émergents** [financement ACSE]  
Organisation de deux séminaires de travail entre membres du réseau RECI visant à aborder deux thématiques clés autour des processus discriminatoires : la question du logement (réunion de travail le 1<sup>er</sup> juin 2012) et la question de l'éducation populaire (réunion de travail le 14 septembre 2012). Ces réflexions donneront lieu à un compte-rendu et permettront de dresser des pistes éventuelles de travail.

## **FONCTIONNEMENT DU RESEAU**

---

- ➔ Réunions de travail permettant la mise en commun sur les projets entre Directeurs(trices) / Chargés de mission voire Chargés d'Information et de Documentation (quatre journées par an environ), mais aussi un partage des problématiques de chaque territoire et des échanges sur l'actualité et les dossiers thématiques inscrits au programme de travail.  
Ces temps de discussion au-delà de permettre le fonctionnement du réseau ont également une fonction de prospective (identification des enjeux).